

5ème Journée des Administrateurs AAM

Les assureurs mutualistes : acteurs
des transitions énergétique,
climatique et démographique



Pénurie d'énergie, réchauffement climatique, une population mondiale qui a plus que doublé en 60 ans, autant de superpositions de chocs sur lesquels l'AAM a souhaité prendre de la hauteur en examinant les nombreuses transitions de notre société actuelle et les défis auxquels doivent répondre les assureurs mutualistes et les gestionnaires de risques.

Il ne s'agit plus seulement de réagir à des phénomènes subis, mais de s'intéresser aux événements en les pilotant et en mettant les citoyens au cœur de cette démarche.

1

OUVERTURE : Une multiplication des chocs de transition

Thierry Martel, Président de l'AAM

Nous subissons depuis le début ce de siècle une multiplication de chocs et rencontrons des phénomènes qui ne sont malheureusement pas modélisables. C'est pourquoi il nous appartient d'être en mesure de déceler les tendances lourdes d'un avenir prévisible afin d'éviter le chaos.

Deux mouvements importants apparaissent : l'accélération du monde et conséquemment l'épuisement des citoyens des pays développés.

« En tant que mutualistes, nous avons pour mission de favoriser l'épanouissement de l'être humain dans son environnement. Il est donc important que nous soyons exemplaires et forces de propositions pour des modèles économiques qui redonnent, aux jeunes notamment, des raisons de penser que nous nous mobilisons pour leur permettre de se construire un avenir heureux »

Observe Thierry Martel pour introduire les travaux de la journée.



KEYNOTE N° 1 : LA DECARBONATION COMME ASSURANCE COLLECTIVE

Patrick GEOFFRON – Professeur d'économie à Paris-Dauphine et directeur du Centre de Géopolitique de l'Énergie et des Matières Premières (CGEMP)

Nous sommes passés de l'incertitude à la certitude : la décarbonation est la seule voie pour réduire les risques macroéconomiques majeurs qui se profilent.

La réalité du changement climatique qui s'impose à nous n'est pas nouvelle mais la crise énergétique qui se superpose dans les pays européens n'était pas prévue. Or, ayant brûlé quasiment toute l'énergie disponible dans notre pays, comme toutes les autres nations qui ont émergé au XIXe siècle, nous importons désormais 99% du pétrole et du gaz que nous consommons sans aucune maîtrise des prix ! En 2022 l'importation d'énergie coûtera à la France 4% de son PIB.



Une dette publique bien moindre si la France avait décarboné bien avant 2022.

Il est vrai que, ne produisant que 1% des gaz à effet de serre, la France pourrait se sentir vertueuse. Mais ce résultat serait encore meilleur avec davantage de transports en commun décarbonés et une rénovation énergétique des bâtiments ; deux savoir-faire maîtrisés depuis longtemps. **En conséquence**, aucune augmentation de la taxe carbone sous-jacente à la crise des gilets jaunes, moins de pollution de l'air, facteur de comorbidité à la crise Covid auraient signifié une dette publique mieux maîtrisée.

**Cette situation ne doit pourtant pas être anxiogène mais au contraire mobilisatrice.
Deux leviers d'action existent pour les assureurs mutualistes :**

- **Utiliser** la relation de confiance avec les sociétaires pour faire passer des messages pédagogiques sur la valeur collective de la sobriété énergétique,
- **Devenir** des lanceurs d'alerte sur le risque macroéconomique en expliquant qu'une économie décarbonée est une économie plus résiliente.

3

TABLE RONDE N° 1 : 2020/2030 DECENNIE DE LA MULTITUDE DES TRANSITIONS**Mirela AGACHE DURAND – Directrice générale Groupama Asset Management****Luc BROUSSY – Président de France Silver Eco****Gérard-François DUMONT – Géographe, professeur à la Sorbonne et président de la revue « Population & Avenir »****Benoît LEGUET – Directeur général de l’Institut de l’Economie pour le Climat (I4CE)****Transition énergétique et transition climatique vont de pair.****Les assureurs doivent agir au niveau du passif comme de l’actif.**

Les actions au niveau climatique ne vont pas suffire pour réellement enrayer la hausse des températures, gérer les précipitations et l’hydrologie. Le prochain recul des traits de côte est inéluctable du fait de la montée du niveau des mers, créant ainsi des risques de submersions. Pour y faire face, il y a deux stratégies : construire des digues ou déplacer les zones habitables et/ou industrielles des zones à risque, impliquant alors un déplacement de population.

« La France et l’Europe ne sont pas encore totalement sur la bonne trajectoire »

Explique **Benoît Leguet**. De nouveaux dispositifs institutionnels existent comme le Secrétariat à la Transition Écologique et le Pôle Zéro Carbone au sein de la Direction Générale du Trésor mais manquent de pilotage. On constate, en outre, une certaine absence de stratégie pour développer le financement public/privé qui permettrait d’atteindre les objectifs fixés. Les assureurs ont donc ici un rôle important à jouer.



La population mondiale vieillit et a augmenté de façon fulgurante passant de 3 à 8 milliards d'individus entre le début des années 1960 et 2022.

Luc Broussy souligne avec le sourire une différence fondamentale entre le vieillissement de la population et les gaz à effet de serre :

« On ne peut évidemment pas réduire le nombre de personnes âgées ! »

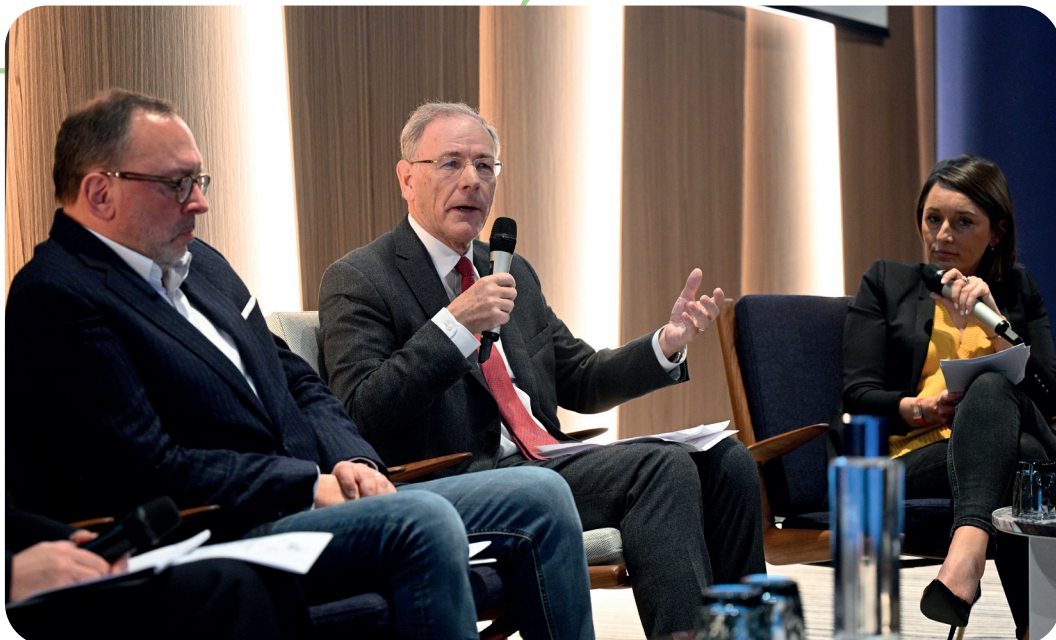
Il convient donc d'en faire une opportunité. Qui dit grand âge dit dépendance : place à la Silver Économie. Entreprises, mutuelles et assureurs vont devoir innover, créer des emplois pour booster la croissance.

On distingue 2 tranches d'âge : les 75-84 ans dont le nombre va s'accroître de 47% d'ici à 2030 et les plus de 85 ans dont le nombre va stagner. Deux défis sont à relever : anticiper la prise en charge de la grande dépendance et adapter les logements, tout en rendant les villes vraiment fonctionnelles.

Gérard-François Dumont explique qu'il faut tenir compte de deux aspects :

« d'une part, la géronto-croissance qui correspond à un flux effectif de personnes âgées montant ou descendant et d'autre part, le vieillissement de la population qui représente le pourcentage de personnes âgées dans la population totale ».

Or, ces phénomènes sont différents selon les territoires. La clé pour une moindre dépendance dans le futur est entre les mains des jeunes gens, qui en menant une vie saine pourront vieillir en bonne santé.



La terre a connu un réchauffement des températures de + 5° depuis l'ère des mammouths, soit en 200 000 ans. Nous risquons désormais cette même élévation de la température en 200 ans !

Comme la transition démographique, la transition climatique a une incidence certaine sur la mobilité des Français. Or la migration interne est à l'opposé des prévisions des gouvernements successifs qui ont mis l'accent sur les métropoles, alors que celles-ci sont de plus en plus désertées au profit du monde rural. Ce phénomène s'est accentué avec la crise sanitaire.

Mirela Agache Durand expose :

« Il va falloir pendant les 10 ans à venir augmenter les dépenses en matière de transitions à hauteur de + 3,2 % du PIB dont 2% sur la question environnementale ».

Les investissements bas carbone ont déjà atteint 84 milliards € en 2021, mais il manque encore entre 25 et 30 milliards pour tenir les engagements. Ces montants, semblent atteignables comparés au niveau d'investissement qui se situe entre 20 et 30% du PIB, mais les efforts devront être maintenus dans le temps.

Si la crédibilité des États va être déterminante pour assurer leur capacité d'emprunt, les investisseurs privés devront obligatoirement compléter les investissements publics. En effet, comme le souligne **Luc Broussy** :

« l'épargne et l'immobilier sont concentrés sur les plus de 65 ans ».

Il faut donc refonder le système de solidarité non seulement à l'aune de la question démographique mais également à celle des richesses de chaque type de population. La grande solidarité actuelle doit rester pérenne en rediscutant le contrat social entre les générations afin de ne pas tout faire porter sur les jeunes actifs. À noter que l'épargne à mobiliser n'est pas uniquement l'épargne individuelle mais aussi celle gérée collectivement par les systèmes des caisses de retraite et les plans d'épargne retraite qui ont des horizons de 10, 20 ou 30 ans.



4

KEYNOTE N° 2 : TRANSITIONS : QUELLE PRISE DE CONSCIENCE POUR LES CITOYENS ?

Bernard SANANÈS – Président de l’institut d’études et de sondages ELABE

Selon une étude menée par ELABE, notre société connaît de profonds changements. Les Français ont aujourd’hui l’impression de subir une succession de crises ininterrompue. Se sentant angoissés et vulnérables, ils ont besoin de se recentrer sur l’essentiel.



Un changement dans la manière de vivre des Français.

Depuis la crise Covid, les Français se sont créé une forme de « cocon protecteur » dans lequel ils retrouvent leur proches, leur territoire d’attache ainsi qu’une bonne santé physique et psychologique. Le rapport au travail a changé également : s’il occupe encore une place importante pour 8 Français sur 10, il équivaut désormais plus à une contrainte qu’à une source d’épanouissement. La baisse du pouvoir d’achat, quant à elle, est devenue une véritable inquiétude pour près des trois quarts de nos concitoyens, et pour certains, consommation ne rime plus avec arbitrage mais avec renoncement des dépenses d’alimentation, voire de santé.

Un consensus en matière de transition écologique qui a encore besoin d’être guidé.

Le difficile épisode climatique de l’été 2022 a permis une prise de conscience directe de la part de la population sur la transition écologique. Mais, même si beaucoup agissent déjà en la matière, ils ressentent un besoin de pédagogie de la part des gouvernants afin de donner un véritable sens à leurs efforts.

5

TABLE RONDE N° 2 : LA RÉPONSE DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS FACE À CES TRANSITIONS

Christophe BOUILLON – Président de l'Association des Petites Villes de France
Eric CHENUT – Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française
Adrien COURET – Directeur général Aéma Groupe

La prise de conscience des citoyens, et donc des sociétaires, impacte les assureurs mutualistes dans la détermination de leurs décisions et l'invention de nouveaux modèles portés par la sobriété et l'innovation. Leur rôle est prépondérant pour trouver des solutions. L'exemplarité est un véritable argument, au-delà même des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Au niveau macroéconomique, le but est de retrouver un équilibre entre les solidarités et les responsabilités individuelles et collectives.

Des problèmes de financement face à la dépendance risquent de peser sur les actifs déjà très sollicités. Les assureurs mutualistes doivent donc être pédagogues envers leurs sociétaires, même les plus jeunes d'entre eux, pour leur faire comprendre comment avec de bons contrats on peut aider et accompagner.

Selon Eric Chenut :

« la population française d'avant la crise sanitaire avait progressivement oublié que les cotisations sociales sont en fait des revenus de transfert et souhaitait même voir leur diminution au profit du pouvoir d'achat ».

Or, impossible d'accéder à des soins encore meilleurs et en plus grande quantité, s'il n'est pas possible collectivement d'allouer davantage de ressources. En effet, malgré les importantes dépenses de santé, on observe encore dans notre pays une grande différence d'espérance de vie entre les 5% de personnes les plus aisées et les 5% les plus pauvres : 13 ans pour les femmes et 8 ans pour les hommes.

C'est pourquoi les mutualistes doivent montrer aux adhérents et sociétaires des choix utiles et adaptés pour l'ensemble des Français, notamment en matière de prévention, et porter un certain nombre de projets avec les autorités publiques.





L'engagement réciproque part souvent de l'expérience locale. Il est facile de prévoir la part des plus de 65 ans dans nos territoires. On peut alors revoir les politiques en matière de logements, de déplacements, de revitalisation des centre villes ou centre bourgs, et bien-sûr en matière d'offres de soins.

« Il faut regarder la ville avec des yeux de vieux ».

souligne **Christophe Bouillon**. Au-delà du besoin évident d'offre de soins doit se développer le concept de la ville bienveillante, équipée de bancs pour se reposer, d'éclairage public, de transports suffisamment développés et accessibles.

Les mutuelles ont un rôle à jouer dans la lutte contre les déserts médicaux en tant que tiers de confiance et accompagnatrices des transformations.

Différentes expérimentations ont déjà été menées localement pour attirer les médecins dans les territoires qualifiés de déserts médicaux, mais les résultats restent ponctuels. Il faut œuvrer pour que les différents professionnels de santé assurent un ou plusieurs jours de permanence sur chacun de nos territoires.

Il va ainsi être nécessaire de changer les pratiques, notamment pour mieux prévenir les pathologies graves en ayant davantage recours à la télémedecine, au numérique, à l'élargissement du suivi des patients par d'autres professionnels de santé ; tout ceci dans le but de pallier la transition démographique des médecins qui, jusqu'à l'an dernier, n'avait pas été anticipée par les gouvernements successifs.



De la nécessité de prévoir les trous générationnels au niveau microéconomique.

Adrien Couret observe que :

« la transition démographique globale va, quant à elle, avoir également des incidences sur le financement. »

Alors que les portefeuilles des assureurs sont basés sur la péréquation des âges, des différences de plusieurs centaines de milliers d'individus existent entre les générations actuelles et celles du baby-boom, Des trous générationnels de 15 à 20 ans sont anticipés et c'est pourquoi il faut, dès maintenant, mettre l'accent sur la prévention et l'accompagnement dans le transfert de richesse d'une génération à l'autre.

La même problématique de financement se retrouve dans le domaine de la transition climatique et énergétique et la flambée des prix de l'énergie rend les transitions encore plus prégnantes et plus urgentes.

Un véritable mouvement de communes vers l'autonomie énergétique a pourtant débuté dès 2015, grâce à la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Éoliennes, panneaux solaires ont été implantés notamment dans des zones de friche industrielle ; mouvement de mutation écologique prometteur, puisque sur le sol français, quelques 400 000 friches industrielles pourraient ainsi être transformées.

Le retour sur investissement est beaucoup moins long actuellement du fait de la flambée des prix de l'énergie, mais la dépense précède toujours l'économie. Les collectivités territoriales doivent donc bénéficier d'un accompagnement aidé notamment par le fonds vert prévu au projet de loi de finances 2023.

6

CONCLUSION de Thierry MARTEL

Les externalités négatives de nos comportements individuels nous ont rattrapés et nous devons désormais avoir davantage de réflexion collective sur un nouveau mode de vivre ensemble et sur la construction d'un avenir plus bienveillant pour tous.

« A cet égard notre modèle mutualiste, basé sur un modèle participatif, apparaît comme extrêmement moderne »

Souligne **Thierry Martel**. Il nous appartient donc de le faire vivre et d'en démontrer les bénéfices.



LA JOURNEE DES ADMINISTRATEURS



Association
des Assureurs
Mutualistes

26 boulevard Haussmann
75009 Paris - France
+33 1 53 25 06 72
contact@aam-asso.fr

www.aam-asso.fr



@AAMutualistes



AAM Association des Assureurs Mutualistes
Association des Assureurs Mutualistes
Association des Assureurs Mutualistes